

## Programme « Méditerranée, d'une rive à l'autre »

### Appel à candidature 2023

### « Académie du Programme MED »

Date limite de dépôt de candidature : 4 mai 2023

#### Contexte :

---

Dans le cadre du programme « Méditerranée, d'une rive à l'autre » Migrations & Développement et la Fondation de France lancent une nouvelle initiative intitulée « **Académie du Programme Méditerranée, d'une rive à l'autre** ». C'est un programme de renforcement de capacités sur le montage et la gestion de projet lié à la thématique de la jeunesse rurale en vue de renforcer les connaissances et les capacités des jeunes acteurs associatifs du milieu rural au niveau de la région Souss Massa.

Les associations porteuses de projets qui seront sélectionnées, bénéficieront de plusieurs formations et d'accompagnement dédiés au montage/gestion de projets afin d'acquérir les compétences nécessaires leur permettant d'élaborer des propositions de projets d'excellente qualité tant techniquement que financièrement et qui seront soumis aux différents bailleurs au niveau régional et national.

#### Qui peut répondre :

Cet appel à candidature s'adresse aux associations marocaines situées dans les localités rurales de la région Souss Massa et qui ont déjà postulé à un appel à projets du programme « Méditerranée, d'une rive à l'autre » depuis 2019, mais n'ayant jamais bénéficié de financement et d'accompagnement en montage et gestion de projets.

**Les associations doivent impérativement avoir leur siège social dans les zones rurales de cette région pour pouvoir candidater.**

#### Critères de sélection :

---

##### Eligibilité de l'Association :

- Avoir un bureau ou un conseil d'administration fonctionnel (depuis au moins 2 ans) ;
- Avoir un local où l'association réalise ses différentes activités ;
- Avoir déjà participé à un appel à projets du programme Méditerranée, d'une rive à l'autre ;

- N'avoir jamais bénéficié de subvention dans le cadre d'un appel à projets du programme « Méditerranée, d'une rive à l'autre ».

#### **Eligibilité du/de représentant.e. de l'association :**

- Avoir moins de 35 ans ;
- Avoir un niveau scolaire ;
- N'avoir jamais bénéficié de formation en montage et gestion de projet ;
- Une attention particulière sera accordée à la composition paritaire (femmes-hommes) des représentant.e.s des associations sélectionnées.

#### **Critères des idées de projets :**

- Pertinence de l'idée du projet par rapport à la thématique de la jeunesse rurale ;
- Caractère innovant du projet ;
- Participation et implication effective des jeunes aux activités du projet ;
- Démarche partenariale et de coopération avec les institutions publiques, les collectivités territoriales et les acteurs du secteur privé ;
- Inscription du projet dans la durée : réflexion sur la viabilité du projet ;

### **Comment répondre ?**

---

Le dossier de l'appel à candidature est téléchargeable sur le site de Migrations & Développement : <https://www.migdev.org/>

Il doit obligatoirement être complété sous le format proposé, sans aucune modification de forme du fichier.

Ce dossier complet, dûment rempli et accompagné des annexes, doit être transmis à **Migrations & Développement**, à l'adresse suivante : [Academie.programme.med2023@gmail.com](mailto:Academie.programme.med2023@gmail.com)

**La date limite pour soumettre le dossier de candidature est fixée pour le 4 mai 2023 à minuit.**

Les dossiers de candidature seront examinés par un comité d'évaluation durant le mois de mai 2023. Les associations présélectionnées seront avisées de leur présélection par e-mail et invitées à un entretien de motivation.

Toutes les décisions de sélection finale seront notifiées par écrit aux associations. Aucune décision ne sera communiquée par téléphone.

